

N°	3	1	4
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA
BRESLE**

OBJET :	L'an deux mil douze Le jeudi 20 septembre à 9h30, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à Aumale, sous la présidence de Mme GAOUYER.
- Étang de Nesle l'Hôpital – Sentier ENS Somme	<i>Ce conseil d'administration fait suite à la réunion du CA annulée du 14 septembre 2012, pour laquelle le quorum n'avait pas été atteint.</i> Etaient présents ce jour : Mme GAOUYER, Mme LUCOT-AVRIL, M. AUBRY, M. DECORDE, M. DESTRUEL, M. PATIN. Absents excusés : Mme HUREL, Mme LE VERN, M. BIGNON, M. DAVERGNE, M. JACOB, M. JUMEL, M. LEFEVRE, M. MAQUET, M. SENEAL.
DATE DE LA CONVOCATION :	18 juillet 2012
NOMBRE DE DELEGUES :	<u>- Étang de Nesle l'Hôpital – Sentier ENS Somme</u>
En exercice	15
Présents	6
Votants	6
	La propriété de l'Institution doit être intégrée prochainement aux sentiers des Espaces naturels sensibles du Département de la Somme. Pour ce faire, il est à noter que quelques points de blocage subsistent : - un panneau signalétique du sentier doit être mis sur le parcours. Pressenti pour être posé sur le totem déjà existant et mis en place pour un sentier limitrophe par le Département de la Seine-Maritime, ce panneau qui serait situé en Seine-Maritime ne peut malheureusement pas être pris en charge par le Département de la Somme. - pas de positionnement de la Communauté de communes en charge du balisage et de l'entretien du parcours, ce qui pose problème dans la mesure où elle a seule la compétence pour apposer le panneau en question, entretenir et baliser le parcours. Le prix du panneau serait compris entre 200€ et 500€. <i>Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents, donne toute latitude à Mme la Présidente pour prendre en charge cette affaire et notamment que l'Institution assume le coût de la plaque signalétique en question et sa pose éventuelle.</i>